Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation ordinaire

Titre : **Le Centenaire : cent ans et toutes ses pièces ?**

Initiant-e: Marisa MAURER PUTALLAZ

Résumé :
Le bâtiment dit du « Centenaire », situé à la route d'Oron 100 à Montblesson et propriété de la Ville de Lausanne, présente des volumes importants et connaît aujourd'hui plusieurs affectations.
Une partie du bâtiment a récemment été rénovée et aménagée pour les besoins du SPADOM. D'autres locaux sont utilisés par la Société de développement Lausanne-Jorat (SDLJ), notamment pour ses réunions et le stockage de son matériel, et sont ponctuellement mis à disposition d'autres sociétés locales. Le bâtiment comprend également des logements. Alors que certains espaces viennent ainsi de faire l'objet d'investissements, d'autres parties du bâtiment restent très anciennes et en mauvais état. Cette situation pose la question de l'utilisation actuelle de l'ensemble du bâtiment et, surtout, de son avenir.

Texte libre / argument :
Dans mon postulat du 17 septembre 2025 intitulé « Loin de la Palud, loin du cœur ? Pour un développement coordonné et favorable à la vie de quartier des Râpes », je relevais le besoin de locaux permettant le développement d'activités associatives, commerciales ou de loisirs dans les quartiers forains, alors même que plusieurs bâtiments appartenant à la Ville sont actuellement peu ou partiellement utilisés. Le bâtiment du Centenaire figurait précisément parmi les exemples cités.
Situé à la route d'Oron 100 à Montblesson, cet ancien café présente des volumes importants et connaît aujourd'hui plusieurs affectations.
Une partie a récemment été transformée par la Ville pour les besoins du Service des parcs et domaines (SPADOM).

La Société de développement Lausanne-Jorat (SDLJ) dispose également de locaux dans cet ensemble. Elle y possède des espaces relativement vastes, mais anciens, qu'elle utilise notamment pour ses réunions. Faute d'autres locaux adaptés dans le quartier, ces salles sont également ponctuellement mises à disposition d'autres sociétés locales pour leurs assemblées ou leurs activités.
La SDLJ dispose par ailleurs d'un espace pour entreposer le matériel nécessaire à l'organisation de ses manifestations. Le local qui lui a récemment été attribué dans cet immeuble, en compensation de la surface reprise par le SPADOM, n'est toutefois ni isolé ni entièrement fermé, ce qui pose notamment des problèmes de froid, d'humidité et de protection contre les rongeurs et limite son adéquation au stockage de matériel.

Enfin, une partie du bâtiment comprend des logements dont il serait utile de connaître précisément l'affectation.

Le bâtiment du Centenaire remplit donc déjà plusieurs fonctions, mais ses différentes parties présentent des niveaux d'aménagement et d'entretien très disparates. Alors que certains locaux viennent de faire l'objet d'investissements, d'autres espaces restent anciens et en mauvais état.

Cette situation pose plus largement la question de l'utilisation et de l'avenir de l'ensemble de ce patrimoine communal. Elle mérite d'autant plus d'être examinée que les associations et sociétés locales font régulièrement état d'un manque de locaux dans le quartier des Râpes.

Dès lors, nous souhaitons poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quelle est actuellement l'affectation de l'ensemble des locaux et surfaces composant le bâtiment du Centenaire, route d'Oron 100, et quels en sont les différents utilisateurs ou locataires ?

2. Quels travaux ont récemment été réalisés dans les locaux destinés au SPADOM, quel en a été le coût total et combien de collaboratrices et collaborateurs utilisent régulièrement ces locaux ?

3. La Municipalité a-t-elle un projet de rénovation, de transformation ou de réaffectation de ce bâtiment ? Dans l'affirmative, peut-elle préciser ce qui est envisagé ainsi que le calendrier prévu ?

4. Compte tenu des besoins en locaux des sociétés et associations actives dans les villages des Râpes, la Municipalité envisage-t-elle de maintenir et, le cas échéant, d'améliorer ou de développer les espaces du Centenaire susceptibles d'être mis à leur disposition ?

Nous remercions par avance la Municipalité pour ses réponses.

Lausanne, (date) 3 novembre 2026 Marisa MAURER PUTALLAZ

Prénom NOM soutien | Prénom NOM soutien | Prénom NOM soutien

Carole Dumaulin | Anne Gerber | Olivier Mauroux

Yann Lugrin | Pauline MONOD | Jacques Lorand